

Onglet : « Je saisis une licence éducateur »

Partie: « Diplômes d'entraîneurs/ éducateurs »

## Quelle case doit-on cocher s'agissant des Éducateurs, Moniteurs, Entraîneurs ?

- > Si la personne possède un ou de plusieurs modules, il faut cocher licence « Animateur »
- > Si la personne possède d'un CFF 1-2-3, il faut cocher licence « Educateur »
- > Si la personne possède un BMF ou BEF, il faut cocher licence « Technique Régional »
- > Si la personne possède un DEF, il faut cocher licence « Technique National »